

Groupe de travail 1 : Production de l'UE

Projet d'ordre du jour

Mercredi 3 avril 2024 (09h30 – 13h00 CET)

Zoom

Interprétation en EN, ES, FR

09h30 Mot de bienvenue du président, Julien Lamothe

09h35 Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (31.01.24)

09h40 Points d'action

- Etat des lieux des points d'action de la dernière réunion - informations

09h45 Critères de durabilité pour les produits de la pêche et de l'aquaculture

- Présentation sur la validation de certains indicateurs de durabilité et des méthodologies sous-jacentes par Fabio Grati (Président du GTE CSTEP)
- Échange de vues
- Voie à suivre

10h30 Pêcheurs de l'avenir

- Échange de vues sur l'enquête sur les défis et les moteurs, les profils des pêcheurs d'aujourd'hui et les ateliers de planification de scénarios
- Voie à suivre

11h00 Pause

11h15 Transition énergétique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE

- Examen du projet de conseil sur la transition énergétique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE
- Voie à suivre

12h00 Données sociales dans le secteur de la pêche

- Examen d'un projet d'avis sur l'élaboration d'indicateurs sociaux et d'un vade-mecum sur l'attribution des possibilités de pêche
- Voie à suivre

12h30 Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA)

- Examen du projet d'avis sur l'évaluation à mi-parcours du fonds



- Voie à suivre

12h50 Divers

12h55 Résumé des mesures à prendre

13h00 Fin de la réunion

DRAFT



Version annotée

Type	Article	Arrière-plan	But	Documents
Information + Décision	Critères de durabilité	En 2018, la Commission européenne a lancé une évaluation du cadre des normes de commercialisation pour les produits de la pêche et de l'aquaculture. Une étude d'impact initiale a permis d'identifier des lacunes dans l'objectif de permettre au marché d'être approvisionné en produits durables. En avril 2021, le CSTEP a publié un rapport sur les critères et indicateurs permettant d'intégrer les aspects de durabilité, qui comprend la recommandation d'un système de notation. En 2023, le MAC a exprimé l'avis que le Cadre pour un système alimentaire durable serait l'option politique la plus appropriée pour l'intégration de la mesure et de la communication sur la durabilité environnementale et sociale. Même si le système d'étiquetage du Cadre pour un système alimentaire durable est actuellement en attente, nous avons continué à travailler sur trois indicateurs spécifiques à la pêche (impact sur les fonds marins, impact sur les stocks ciblés, impact sur les espèces sensibles). Lors de la réunion du 11 au 15 décembre 2023, un groupe de travail d'experts a travaillé sur les deux derniers indicateurs mentionnés.	Présentation des indicateurs de durabilité sélectionnés et des méthodologies sous-jacentes, tels qu'ils ont été élaborés lors de la réunion de décembre 2023, par le président du groupe de travail d'experts. Décision sur la marche à suivre (p. ex., rédaction d'un avis sur la base du rapport du CSTEP, suivi de l'évolution de la situation, aucune).	- Page d'information - Rapport du CSTEP 20-05 - Avis MAC 2021 - Avis MAC 2023 - Réunion du CSTEP
Information + Décision	Pêcheurs de l'avenir	Le 21 novembre 2023, la Commission européenne a lancé un projet participatif à l'échelle de l'UE visant à examiner le rôle futur des pêcheurs dans la société à l'horizon 2050. Le projet a été présenté lors de la réunion du 31 janvier 2024. Le consultant de la	Échange de vues sur l'enquête sur les défis et les moteurs, les profils des pêcheurs d'aujourd'hui et les ateliers de planification de scénarios.	- Annonce de nouvelles - Présentation - Sondage - 12 Profils - Événement

		Commission a préparé une enquête et « 12 profils de pêcheurs d'aujourd'hui » pour recueillir les commentaires des parties prenantes. En outre, le consultant a organisé un événement participatif le 19 mars 2024 et a invité le secrétaire général à participer à une série d'ateliers de planification de scénarios les 19 mars, 26 mars et 4 avril.	Décision sur la voie à suivre (p. ex., positions communes, encouragement des contributions individuelles, suivi de l'évolution de la situation, aucune).	
Considération	Transition énergétique	Le 2 février 2023, la Commission européenne a publié une communication intitulée « Sur la transition énergétique du secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE », qui vise à accélérer la transition énergétique du secteur. Lors de la réunion du 29 novembre 2023, la DG MARE a fait une présentation sur le partenariat pour la transition énergétique. Un questionnaire a été distribué aux membres du 3 au 15 janvier 2024. Une première version du projet d'avis a été examinée lors de la réunion du 31 janvier 2024. Comme convenu, le projet de texte a été redistribué du 9 au 26 février afin de recueillir des commentaires supplémentaires.	Examen de la nouvelle version du projet de conseil sur la transition énergétique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE.	- L'esprit d'initiative - Annonce de nouvelles - Présentation - Ébauche d'avis (par e-mail / espace membre)
Considération	Données sociales	En février 2024, la Commission européenne a envoyé une lettre faisant état des travaux en cours visant à développer davantage les indicateurs sociaux et à préparer un vade-mecum sur l'attribution des possibilités de pêche. La lettre comprend une annexe avec deux questionnaires sur les sujets mentionnés. Les membres ont été invités à soumettre leurs réponses au Secrétariat entre le 14 et le 29 février 2024 afin de préparer une position commune.	Examen d'un projet d'avis sur l'élaboration d'indicateurs sociaux et d'un vade-mecum sur l'attribution des possibilités de pêche.	- Lettre du DG MARE
Considération	Fonds européen pour la pêche et	En janvier 2024, la Commission européenne a engagé un consultant externe pour une étude sur l'évaluation à	Examen du projet d'avis sur l'enquête sur l'évaluation à mi-	- Lettre du DG MARE - Questionnaire

	l'aquaculture maritimes	mi-parcours du Fonds européen pour la pêche et l'aquaculture maritimes. L'expert-conseil a élaboré un sondage à l'intention des intervenants individuels et un autre à l'intention des conseils consultatifs. Les membres ont été invités à soumettre leurs réponses sur ce dernier point au Secrétariat entre le 7 et le 21 mars 2024 afin de préparer une position commune.	parcours du Fonds européen pour la pêche et l'aquaculture maritimes.	
--	--------------------------------	--	---	--